

Les gouvernements cantonaux sous la loupe

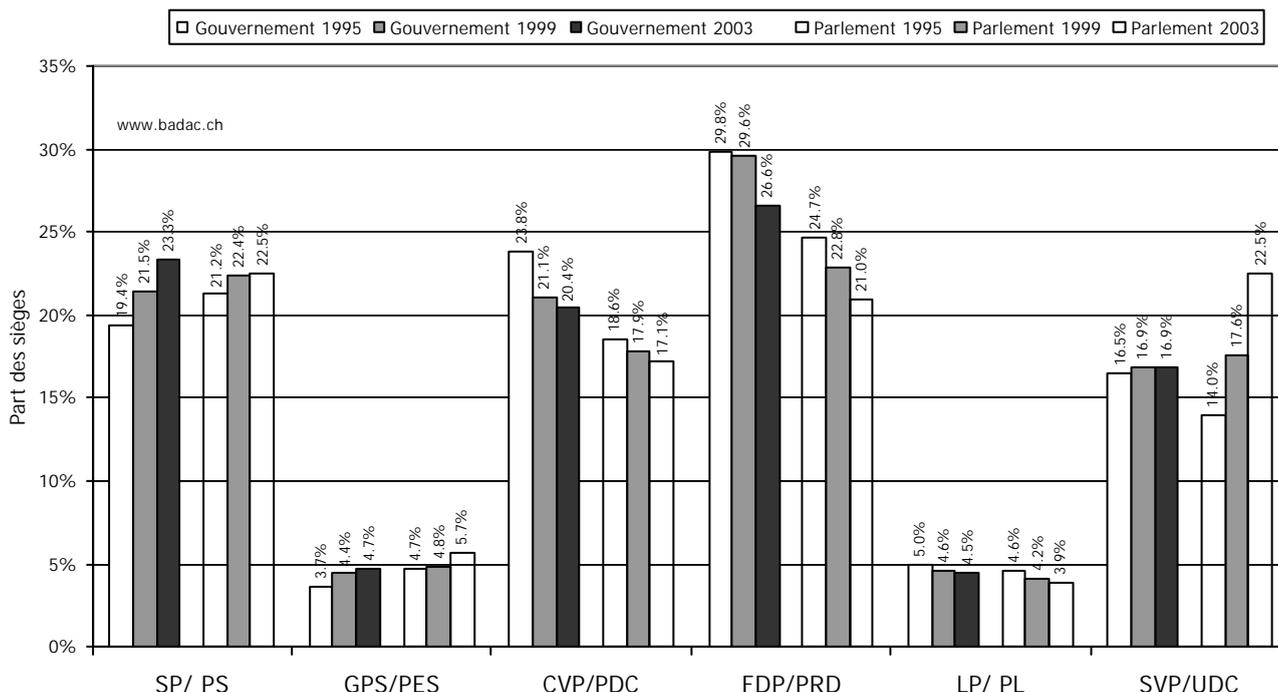
L'UDC reste le plus souvent en-dehors du gouvernement

Malgré un fort recul au cours des dernières années, le PRD demeure le parti le plus fortement représenté dans les gouvernements cantonaux, devant le PS et le PDC. En comparaison de leur force parlementaire, le PRD et le PDC sont sur-représentés dans les gouvernements cantonaux. Comme la Confédération, 25 cantons sur 26 disposent d'un programme de gouvernement. Six cantons possèdent un gouvernement légèrement hiérarchisé (présidence renforcée), une formule également envisagée au niveau fédéral.

Comme au niveau fédéral, l'UDC et – dans une moindre mesure – les Verts ont été ces quatre dernières années les grands vainqueurs des élections parlementaires dans les cantons: l'UDC a gagné 160 sièges, les Verts 15. Selon *l'indice BADAC de la force des partis dans les parlements cantonaux*, pondéré selon la taille des cantons (voir encadré, p.4), l'UDC est devenue le premier parti dans les parlements cantonaux avec 22.5% des sièges (+4.9% par rapport à 1999), à égalité avec le PS (22.5%, +0.1%). L'ancien numéro 1, le PRD, pointe au troisième rang avec 21% des sièges (-1.8%), devant le PDC (17.1%, -0.8%). Les Verts progressent à 5.7% (+0.9%).

La composition des gouvernements cantonaux ne reflète qu'imparfaitement les rapports de force existant dans les parlements cantonaux. C'est ce que montre *l'indice BADAC de la force des partis dans les gouvernements cantonaux* (G1): l'UDC n'est représentée que dans 11 des 26 gouvernements cantonaux; la part des sièges gouvernementaux détenue par ce parti stagne à 16.9%, loin derrière le PRD, le PS et le PDC.

G1 Force des partis dans les gouvernements et les parlements cantonaux 1995-2003



N.B Les indices 1995-2003 pour les parlements, de même que l'indice 1995 pour les gouvernements sont calculés sans les deux Appenzell.

Méthode de l'indice BADAC, cf. T1 en annexe.

Source: BADAC/IDHEAP (sur base des données OFS/IPW-Berne)

Selon notre indice de la force gouvernementale, le PS est le parti qui a connu la plus forte progression depuis 1999. En 2003, il détient 23.3% des sièges gouvernementaux (+1.8%) et distancie désormais nettement le PDC (20.4%, -0.7%). Le PRD et le PDC sont plus fortement représentés dans les gouvernements cantonaux que dans les parlements cantonaux. Même s'il demeure, avec 26.6% des sièges, le premier parti dans les gouvernements cantonaux, le PRD a perdu un nombre significatif de sièges au cours des quatre dernières années (-3%). De leur côté, les Verts détiennent 4.7% (+0.3%) des sièges gouvernementaux et le PLS 4.5% (-0.1%).

Ainsi, le trend observable déjà entre 1995 et 1999 se confirme: l'UDC progresse considérablement dans les parlements cantonaux, mais pas dans les gouvernements; les sièges gouvernementaux perdus par le PRD et le PDC profitent essentiellement à la gauche.

Dans tous les cantons, le gouvernement est élu directement par le peuple. Dans 24 des 26 cantons, cette élection se fait au système majoritaire, système dans lequel la notoriété des candidats et les alliances entre partis jouent un rôle important. L'UDC ne compte pas suffisamment de personnalités connues et expérimentées dans ses rangs, l'électorat ne lui fait pas confiance en tant que parti gouvernemental et son profil tranché limite aussi ses possibilités d'alliances avec les autres partis.

Niveaux de concordance très variables d'un canton à l'autre

En vertu du principe de "proportionnalité volontaire" qui prévaut dans les cantons, les partis les plus forts "cèdent" des sièges gouvernementaux aux partis minoritaires. Cette proportionnalité volontaire débouche sur un niveau très élevé de concordance: dans la moitié des cantons, les partis représentés au gouvernement détiennent 84% des sièges au parlement (86% en 1999). Ce niveau de concordance est proche de celui existant au niveau fédéral (85.5% en 2003, 86.5% en 1999).

Le niveau de concordance est particulièrement élevé dans les cantons du Valais, de Zoug et des Grisons: dans ces cantons, 96% des partis représentés au parlement le sont également au gouvernement. La concordance est la plus faible à Genève (65%) et dans les cantons de Bâle-Ville, St. Gall et Obwald (72%). Appenzell Rhodes Intérieures est le seul canton dans lequel un seul parti, le PDC, est représenté au gouvernement; mais la concordance est également limitée à AR, OW, UR (seulement deux partis au gouvernement).

Présidence de quatre ans en Appenzell Rhodes Extérieures et à Glaris

Quelques petits cantons connaissent un système de gouvernement qui se distingue de celui existant au niveau fédéral par une position plus forte de la présidence. Ainsi, la durée de la présidence est de quatre ans à Glaris et en Appenzell Rhodes Extérieures. Dans ces deux cantons le Landamann est élu par le peuple, mais le principe de collégialité est parallèlement inscrit dans la Constitution cantonale.

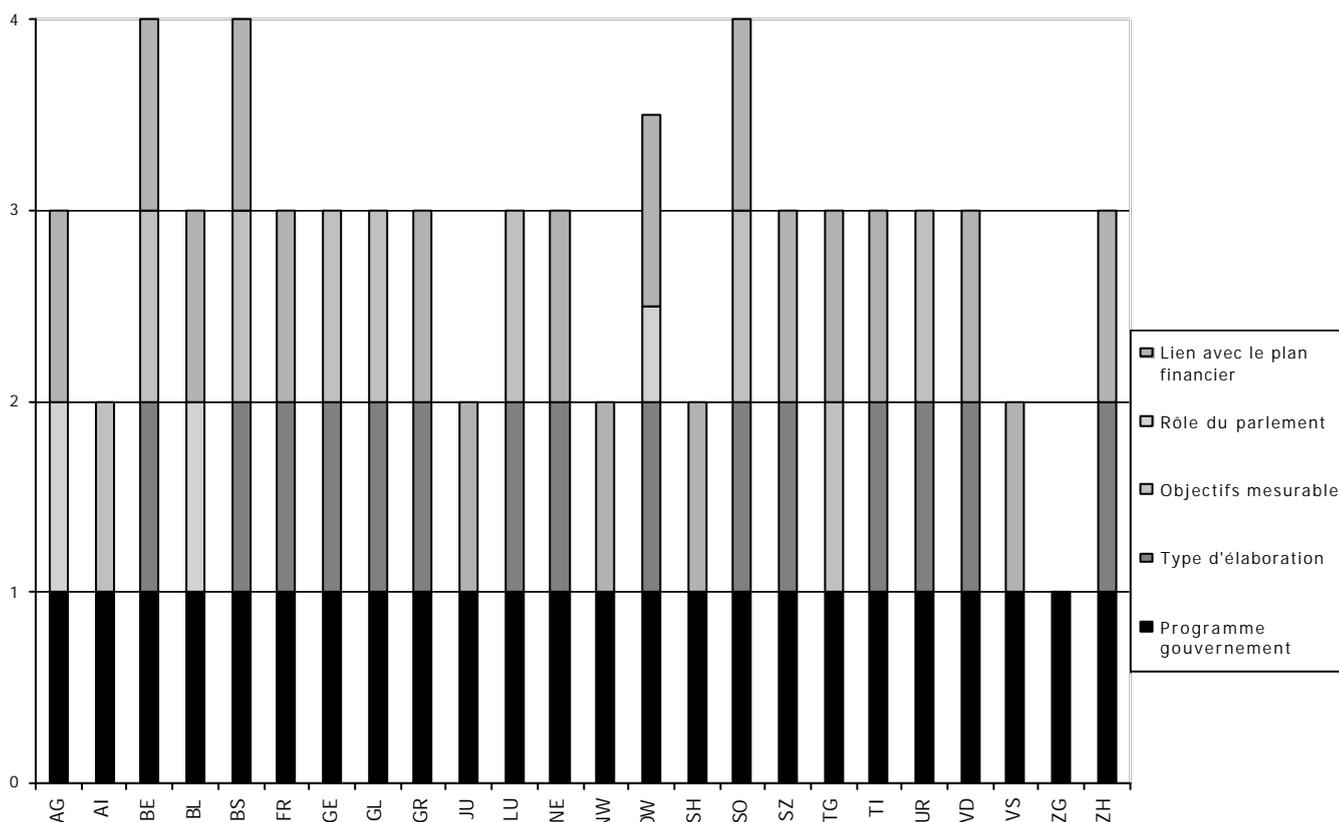
Dans les cantons d'Uri et d'Appenzell Rhodes Intérieures, le président est élu par le peuple pour deux ans. Dans les cantons de Schwyz et de Zoug, le chef de gouvernement est aussi élu pour une période de deux ans, mais par le parlement, comme l'envisage également le projet de réforme du Conseil fédéral en discussion aux Chambres. Le canton de Vaud est le premier grand canton dans lequel la (nouvelle) Constitution prévoit un/e président/e pour cinq ans, désigné par ses pairs.

25 des 26 cantons disposent actuellement d'un programme de gouvernement

Comme au niveau fédéral, les gouvernements cantonaux ne s'appuient pas sur un contrat de coalition, mais seulement sur un programme de législation. Selon l'enquête BADAC auprès des administrations cantonales, les derniers cantons à avoir introduit un programme de gouvernement sont Glaris et Appenzell Rhodes Extérieures (cette année). Seul le canton de St. Gall ne connaît pas un tel instrument selon les renseignements fournis par la Chancellerie cantonale.

Le Conseil fédéral adopte chaque quatre ans un programme de gouvernement qui sert de document de base pour la définition annuelle de ses objectifs. Cependant, ce programme n'est pas un instrument de pilotage contraignant; il n'est pas négocié entre les partis représentés au gouvernement et l'Assemblée fédérale n'a pas voix au chapitre. De même, dans la plupart des cantons, le programme de gouvernement est seulement transmis au parlement à titre d'information; il n'y a que les cantons d'Argovie et de Bâle-Ville où le parlement peut modifier le programme, tandis qu'à Obwald le parlement peut l'accepter ou le rejeter.

G2 "Puissance" des programmes gouvernementaux dans les cantons, en 2001



Méthode de l'indice BADAC de puissance de programme de gouvernement, cf. T2 en annexe.

NB AR et SG n'avaient pas de programme en 2001

Source : BADAC / ESAC02

Selon l'indice BADAC (G2), le programme de gouvernement est le plus développé dans les cantons de Berne, Bâle-Ville et Soleure: le programme est élaboré par le gouvernement ("top-down"), il est lié au plan financier et ses objectifs sont mesurables. A l'inverse, le programme est peu développé dans le canton de Zoug où aucun de ces critères n'est satisfait.

Indice BADAC de la force des partis dans les parlements et gouvernements cantonaux

L'indice BADAC de la force gouvernementale renseigne sur la présence des partis dans les gouvernements cantonaux. Il est basé sur la part de sièges gouvernementaux détenus par les partis, pondérée par la taille de la population cantonale, ce qui dote ainsi les grands cantons du poids voulu. Une procédure analogue est appliquée à l'indice BADAC de la force des partis dans les parlements cantonaux, qui couvre 24 cantons (sans les deux Appenzell) et permet des comparaisons avec la force des partis au Conseil national.

Ce communiqué de presse et les graphiques et les tableaux qui s'y rapportent (ainsi qu'une série d'autres données sur les cantons et les villes suisses), sont disponibles sur notre site web www.badac.ch.

Le Prof. **Pascal Sciarini** (tél. 021 6940760; pascal.sciarini@idheap.unil.ch) et le Dr. **Christophe Koller** (Chef de projet, tél. 021 6940767; christophe.koller@dheap.unil.ch) peuvent répondre à vos questions.

NB BADAC: Banque de données des cantons et des villes suisses (www.badac.ch)

28/11/2003, ps., ck.